



**UNION DEPARTEMENTALE
C.G.T. DE LA SARTHE**

4, RUE D'ARCOLE – 72000 LE MANS
TEL. 02.43.14.19.19. – FAX. 02.43.14.19.00
e-mail : ud-cgt72@wanadoo.fr



**Inspecteur du travail suspendu :
Non à la « chasse aux sorcières » !
Oui à une inspection du travail au service des salarié-e-s !**

Le 15 avril 2020, **notre camarade Anthony Smith**, inspecteur du travail dans la Marne (et par ailleurs ancien secrétaire général du syndicat national CGT-TEFP...), a été **suspendu de ses fonctions** avec effet immédiat en vue de l'engagement d'une procédure disciplinaire, dans le cadre de l'exercice de ses missions d'inspection du travail.

Sa faute ? Avoir demandé à une entreprise du secteur de l'aide à domicile, après une alerte des représentant-e-s du personnel, la mise en œuvre de mesures de prévention dans le cadre de l'épidémie Covid-19 et avoir enclenché une procédure judiciaire, en référé, ainsi que prévu par le code du travail. **Autrement dit, avoir fait son travail d'application des dispositions réglementaires et assuré sa mission de protection des salarié-e-s prévue par la convention 81 de l'OIT sur l'inspection du travail.**

Conscients des enjeux qui sont derrière cette attaque inédite portée par le gouvernement contre ce corps de fonctionnaires chargé de faire appliquer les lois protectrices des salariés, un soutien syndical unitaire et interprofessionnel a aussitôt été apporté. Et près de 150 000 personnes ont signé la pétition exigeant le rétablissement de ce camarade dans ses fonctions...

Mais, poursuivant sa fuite en avant, le ministère du travail vient de décider de traduire Anthony Smith en conseil de discipline, le mardi 21 juillet !

Aucun salarié ne peut être dupe de ce que signifie cette nouvelle mise au pas de l'inspection du travail, alors que nous sommes sur le point de connaître une crise économique sans précédent.

Nous appelons toutes celles et ceux qui s'opposent à cette répression et sont attaché-e-s à l'indépendance de l'inspection du travail vis-à-vis du pouvoir politique, à manifester leur soutien au camarade inspecteur Anthony SMITH

**Le mardi 21 juillet 2020 à partir de 11H30
devant la cité administrative Paixhans.**

Nous nous retrouverons autour d'un barbecue revendicatif, suivi d'une prise de parole à 14H00, tandis que débutera à Paris le conseil de discipline.

Chronologie des faits

1 L'ALERTE

Les salarié-e-s d'une **association d'aide à domicile** doivent travailler auprès de leurs bénéficiaires **sans protections** (masques FFP2, surblouses, lingettes...).



Anthony Smith, leur inspecteur du travail, intervient et enclenche **une procédure devant le juge** pour que l'employeur **donne ces protections** aux salarié-e-s.

2 LES MANOEUVRES

L'employeur contacte la directrice d'Anthony Smith **pour que ses démarches cessent**. Elle lui répond de ne pas donner suite aux sollicitations (courriers et rendez-vous) de l'inspecteur du travail.



La hiérarchie d'Anthony Smith tente de **faire cesser son contrôle** de l'association. Le **président du Conseil départemental de la Marne** intervient pour demander des sanctions contre Anthony Smith.

3 LA SENTENCE

Anthony Smith est **suspendu** le 15 avril 2020 quelques heures après avoir saisi le juge. Il reçoit cette information **par SMS et par mail**.



Anthony Smith apprend **par un communiqué de presse** du Ministère du travail qu'on lui reproche d'avoir exigé des **mesures "non conformes aux prescriptions des autorités sanitaires"**...

4 LA MOBILISATION

Une **pétition de soutien** recueille des dizaines de milliers de signatures en quelques heures. Les **médias** s'emparent de l'affaire.



Les syndicats de l'inspection du travail déposent une **plainte** devant l'**Organisation internationale du travail (OIT)** contre leur ministère pour dénoncer les **obstacles à leurs missions**.

Un **appel** est publié par **145 personnalités** dans Libération pour l'indépendance de l'inspection du travail et la réintégration immédiate d'Anthony Smith. Un **comité de soutien** est lancé quelques jours après.



Vous aussi rejoignez le comité de soutien à Anthony Smith en vous inscrivant sur SoutienAnthonySmith.fr
ON CONTINUE JUSQU'À L'ABANDON DES POURSUITES !

Pour une chronologie détaillée :
<http://cgt-tefp.fr/chronique-dune-suspension/>



Les attaques contre l'inspection du travail : de mauvais coups contre l'ensemble du salariat

Depuis 2008 et la suppression des directions du travail, les mauvais coups pleuvent sur l'Inspection.

La création des Direcctes (regroupant les aides aux entreprises et l'Inspection !), puis, sous Hollande, la baisse brutale de 25 % de ses effectifs de contrôle, ont mis à genoux ce corps de fonctionnaires particulier, chargé de contrôler le respect du droit du travail par les employeurs.

La logique est claire : détruire les conquêtes sociales du monde du travail, en même temps que l'on détruit la profession chargée de veiller à leur application.

Certes, seule la mobilisation des salarié-e-s eux-mêmes est de nature à imposer le progrès social. Mais l'inspection du travail constitue l'un des leviers de cette mobilisation, tout comme la justice prud'homale.

Il appartient donc à l'ensemble du monde du travail de mettre un coup d'arrêt aux attaques menées par les représentants gouvernementaux du patronat contre l'inspection du travail !

JE SOUTIENS
ANTHONY SMITH
INSPECTEUR DU TRAVAIL

Sa faute : avoir défendu des salarié-es ne disposant pas de protections de sécurité pour travailler.

Revendication : retrait de la procédure disciplinaire

SUSPENDU DE
SES FONCTIONS